



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

## Rentrée scolaire 2009: 500 postes pour 30 000 élèves supplémentaires (1 pour 60) et 3 000 postes de RASED supprimés.

Le 3 septembre le ministre Luc Chatel s'est voulu rassurant sur les conditions de la rentrée scolaire. Il a déclaré au cours de sa conférence de presse de rentrée : « *Il y aura nécessairement quelques ajustements bien compréhensibles* ».

Les informations que les sections du SNUDI-FO communiquent chaque jour depuis le 1er septembre montrent à l'évidence une toute autre situation.

La suppression des 3 000 postes de RASED, le refus systématique depuis plusieurs années d'ouvrir des classes dans les écoles maternelles, l'intégration automatique d'enfants handicapés, toujours plus nombreux, conduisent à une dégradation accélérée des conditions de travail et une remise en cause permanente des obligations de service et des droits statutaires.

- **Des centaines de demande d'ouverture de classes non satisfaites : plus d'une vingtaine** dans les Côtes d'Armor (22), une quinzaine en Haute Loire (43), plus d'une dizaine dans les Landes (40), dans le Gard (30) où tous les syndicats (FO, UNSA, FSU), sur proposition de FO, ont demandé l'augmentation de la dotation départementale.

- **des milliers d'élèves privés de l'accès aux maîtres E et G des RASED** rendant la gestion des classes impossible comme dans le Val de Marne (94) où ce sont 5 000 élèves qui n'auront plus accès au RASED.

Comment exercer son métier d'enseignant dans ces conditions ?

- **Des milliers d'enfants de 2/3 ans inscrits sur liste d'attente en maternelle** comme à Arcueil qui compte une liste d'attente de 96 enfants et les classes qui explosent à 30, 32 voire 33...

- **32 000 CAE (EVS-AVS) mis au chômage.**

- **La suppression des postes de remplaçants pour ouvrir des classes tend à se généraliser.**

Dans de très nombreux départements, les IA retirent des postes dans les brigades de remplacement pour les transférer dans les classes qu'ils ouvrent pour faire face à la montée démographique.

A Paris, ce sont 22,5 postes de remplaçants qui ont ainsi été fermés.

En Seine-Maritime (76), deux postes de remplaçants supprimés lors du CTP de rentrée pour ouvrir deux classes en urgence. Dans l'Aisne (02), l'IA ouvre 10 classes en prenant 10 titulaires remplaçants.

Concrètement, ce sont des milliers de classes qui se trouveront privées de remplaçant dès les premières épidémies infectieuses, sans compter la grippe A. Dans l'Yonne, il faut 44 enseignants supplémentaires pour remplacer les seuls congés maternité déjà recensés.

Les IA, en particulier dans l'Aisne (02), anticipent déjà la mise en place des 108 heures de stage en responsabilité des étudiants en master 1 ou 2 dans le cadre de la mastérisation du recrutement pour assurer les remplacements.

**Les seuls « ajustements » qui vailent,  
ce sont le rétablissement des 3 000 postes E et G dans les RASED  
et le retrait des décrets Darcos !**

La mise en oeuvre l'an dernier des décrets Darcos instituant 60 heures d'aide personnalisée a conduit cette année à la suppression de 3 000 postes de RASED.

Des secteurs entiers ne bénéficieront plus du RASED.

A cela s'ajoutent des centaines de postes de RASED laissés vacants par l'administration qui anticipe leur disparition programmée par les décrets Darcos issus du protocole de discussion et du relevé de conclusions que FO n'a pas signés.

Ainsi à Paris 7 postes E sont « gelés », tous dans des écoles en ZEP. Dans le Gard (30), 12 postes de RASED sont vacants à la rentrée, 21 en Vendée (85) ...

Dans le Pas de Calais (62), l'IA a donné carte blanche aux IEN pour déplacer les maîtres E et G de leur circonscription vers une autre circonscription pour pourvoir d'autorité les postes de RASED « surnuméraires » au mépris de l'affectation prononcée par la CAPD et à plus de 20 kilomètres de leur affectation d'origine.

**Les « quelques ajustements » du ministre Chatel ne suffiront pas !  
La liste complémentaire doit être ouverte au plus vite.**

La décision de réduire à néant la liste complémentaires crée d'ores et déjà des situations extrêmement tendues : effectifs qui explosent, incapacité à remplacer les enseignants malades ou en stage de formation dans les prochains jours...

Le ministre doit prendre la mesure de la colère et de l'indignation qui montent dans les écoles.

**Des milliers d'enseignants sans affectation en cette rentrée, résultat de la RGPP.**

*"En 2008, les IA sont allés au delà des suppressions d'emplois programmées pour 2009".(\*)*

Dans le même temps des milliers d'enseignants n'ont toujours pas d'affectation en cette rentrée : 37 dans la Loire (42), 200 à Paris (75), 57 dans l'Aisne (02), 40 dans les Alpes-Maritimes (06), 55 dans l'Allier (03), 30 dans la Creuse (23), 150 en Seine-et-Marne (77), 47 dans le Gard (30), 140 dans le Vaucluse (84)...

Il est donc tout à fait possible d'ouvrir toutes les classes demandées et de ne pas en fermer puisque de l'aveu même du Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique : « *En 2008, les IA et les recteurs sont allés au delà des suppressions d'emplois programmées pour 2009* ».

« *Le rapport annuel de performances 2008* » pour l'enseignement scolaire, précise que 1 232 emplois n'ont pas été utilisés dans le premier degré !

**Le SNUDI-FO poursuit ses interventions aux côtés des enseignants pour obtenir :**

- **le maintien de tous les postes RASED,**
- **le maintien de tous les postes de remplaçants,**
- **l'ouverture de toutes les classes nécessaires en maternelle, en élémentaire.**

Les sections du SNUDI-FO interviennent dans les CTP de rentrée sur la base des dossiers des écoles pour obtenir satisfaction.

En Seine et Marne tous les syndicats (FO, UNSA, FSU) ont appelé à un rassemblement devant l'IA le 4 septembre pour « le maintien et les ouvertures nécessaires ». Ils ont obtenu satisfaction pour plusieurs écoles.

Comme il l'a fait le 27 août, le SNUDI-FO demande au ministre d'ouvrir la liste complémentaire pour répondre aux besoins urgents et immédiats des écoles.

*Montreuil le 7 septembre 2009*

(\*) Déclaration du Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique le 17 juin 2009 devant la Commission des finances du Sénat.